



# L'ÉCOLE DES SPORTS ET DES DÉCOUVERTES

## ANNEE 2026 - 2027

<b>Qu'est-ce que c'est ?</b>	<p>Initiations multisports innovantes et également des activités de découverte autour du sport, de l'éco-citoyenneté, de la culture, de la santé et de l'innovation.</p> <p><u>Exemple d'activités proposées</u> : Athlétisme, Taekwondo, sports de raquettes, apprentissage du vélo, baseball, escalade, danses du monde, initiation au secourisme, activités para sportives / handisports, atelier de recyclage, sensibilisation aux violences dans le milieu sportif, course d'orientation, Kin Ball, Double Dutch, E-Sport etc...</p>
<b>Quand ?</b>	<p>Tous les mercredis matin de 7h30 à 11h30, du <b>mercredi 16 septembre 2026</b> au <b>mercredi 30 juin 2027</b>, hors vacances scolaires. Possibilité de récupérer votre enfant jusqu'à 12h30 maximum.</p>
<b>Où ?</b>	<p>Au complexe Léo Lagrange, 25 avenue de l'Europe ; Tél : 01 41 24 09 12</p> <p>L'accueil des enfants se fait entre 7h30 et <b>8h15 au plus tard</b> au complexe sportif Léo Lagrange.</p> <p>Les activités sportives et de découverte se déroulent de 8h30 à 11h15.</p> <p>▲ <u>Pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs l'après-midi</u> :</p> <p>Ils sont pris en charge après les activités sportives à 11h30, par les éducateurs de l'école des sports et des découvertes qui les accompagnent vers l'accueil de loisirs de leur école pour retrouver les autres enfants et y déjeuner.</p> <p><b>ATTENTION, vous devrez réserver l'accueil de loisirs depuis votre compte citoyen ou directement auprès du Service Relation Citoyen.</b></p> <p>▲ <u>Pour les enfants inscrits uniquement à l'école des sports et des découvertes</u> :</p> <p>Entre 11h30 et 12h30, vous pourrez venir chercher votre enfant ou il pourra partir seul, <u>selon l'autorisation parentale que vous nous aurez fournie en amont.</u></p>
<b>Quel public ?</b>	<p>Tous les enfants cachanais scolarisés en école élémentaire à Cachan.</p>
<b>Quand s'inscrire ?</b>	<p>Pré-inscription du lundi 29 juin au dimanche 12 juillet : <b><u>inscription facilitée en ligne 24h sur 24h sur votre Compte citoyen / Portail familles</u></b></p> <p>Ou au Service Relation Citoyen à l'hôtel de ville (8 rue Camille Desmoulins) sur horaires d'ouverture au public.</p>

Suite à votre demande de pré-inscription, une commission d'attribution se réunira. Les critères mis en place pour l'attribution des places sont les suivants : mixité fille/garçon, mixité géographique, mixité sociale.

Une réponse définitive vous sera communiquée au plus tard vendredi 18 juillet (validation ou liste d'attente).

**L'inscription se fait à l'année, est définitive et n'entraîne pas de remboursements** ; vous serez informés de la validation de l'inscription uniquement par retour de courriel.

**Tarifs Ecole des Sports et des Découvertes**

Quotients	Tarifs Année Scolaire 2026 / 2027
Groupe 8	250, 24 €
Groupe 7	178,80 € à 214,33€
Groupe 6	142,89 € à 178,79 €
Groupe 5	125,13 € à 142,88€
Groupe 4	89,22 € à 125,12 €
Groupe 3	71,45 € à 89,21 €
Groupe 2	52,93 € à 71,44 €
Groupe 1	52, 92 €

**Modalités de paiements**

- Paiement en 1 seule fois au mois de novembre de l'ensemble des séances de l'École Municipale des Sports (entre le 23 novembre et le 5 décembre 2026).
- Facture disponible sur votre portail famille à compter du 23 novembre.
- **Paiement possible en ligne sur votre compte citoyen (à privilégier),**  
Ou
- Au guichet du service Relation Citoyen par CB, espèces ou chèques.
- Le paiement de l'accueil de loisirs du mercredi après-midi (comprenant le repas) est mensualisé et apparaîtra sur votre facture mensuelle.

**Réservation ALSH**

**Année 2026 / 2027**

Les réservations pour l'accueil de loisirs pourront s'effectuer sur votre Compte Citoyen/Espace Familles ou au service Relation Citoyen à partir du lundi 3 août et durant toute l'année scolaire 2026/2027.

Des modifications ou annulations seront possibles jusqu'au mardi soir la semaine précédant le mercredi ciblé.